



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2022 : RÉSULTATS DES ÉLECTIONS A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DEPARTEMENTALE (CAPD) DE L'ALLIER

Vendredi 9 décembre 2022

Les élections professionnelles, qui se sont déroulées entre le 1er et le 8 décembre 2022 pour le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, sont un moment important du dialogue social dans la fonction publique. Cette année, ces élections revêtaient un caractère particulier puisque les instances de dialogue social vont connaître d'importantes évolutions.

Taux de participation

1613 électeurs étaient appelés à désigner leurs représentants à la commission administrative paritaire départementale des instituteurs et professeurs des écoles de l'Allier. 757 votants se sont exprimés soit une participation de 46,93%. Le taux de participation est en légère baisse par rapport à 2018 (48,38%). Pour mémoire, il était de 40,98% en 2014 et de 41,28% en 2011.

7 organisations syndicales se sont présentées à ce scrutin. 4 d'entre elles (Cgt Educ'Action, FNEC FP FO, Sgen-CFDT et SNALC) n'avaient pas de sièges à la CAPD précédente.

Résultats 2022

La position des organisations syndicales au sein de la nouvelle CAPD reste la même qu'à la CAPD après les élections de 2018. SE-Unsa reste majoritaire et conserve ses 4 sièges, devant le SNUipp-FSU avec 2 sièges et SUD Education avec 1 siège.

Organisation syndicale candidate	Voix
SNUipp-FSU	145
SNALC	43
FNEC FP FO	72
Sgen-CFDT	69
SUD éducation	75
Cgt Educ'Action	21
SE-Unsa	316
Vote blanc	16
TOTAL	757

Les organisations syndicales appelées à siéger à la CAPD sont :

Organisation syndicale	Voix	Pourcentage	Sièges
SNUipp-FSU	145	19,57%	2
SNALC	43	5,80%	0
FNEC FP FO	72	9,72%	0
Sgen-CFDT	69	9,31%	0
SUD éducation	75	10,12%	1
Cgt Educ'Action	21	2,83%	0
SE-Unsa	316	42,65%	4

Rappel CAPD 2018

SE-Unsa avec 346 voix, était restée la première organisation syndicale représentative, suivie par la FSU qui avait recueilli 185 voix et SUD Education avec 79 voix.